

### **1. Durée - Résiliation**

La durée de validité de la présente Commande correspondra aux dates qui seront convenues mutuellement entre les parties. Dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties manquerait à l'obligation qui lui incombe de respecter toute disposition de cette Commande et ne remédierait pas à ce manquement dans un délai de trente (30) jours après en avoir reçu l'injonction écrite, l'autre partie pourra résilier cette même Commande. Le CLIENT devra payer les Services qui auront été exécutés jusqu'à la date de résiliation effective.

### **2. Préparation du site**

Si des Services doivent être exécutés sur site, dans les locaux du CLIENT, le CLIENT devra fournir à IBM l'espace de travail, une ligne téléphonique et un accès au système informatique, aux logiciels et aux équipements associés et aux installations du CLIENT, pour permettre à IBM d'exécuter les Services. Les Consultants IBM devront respecter les règles d'identification et de sécurité du CLIENT, dans une limite raisonnable.

Le CLIENT devra obtenir et fournir rapidement à IBM toutes les Autorisations Nécessaires à IBM pour fournir les Services décrits dans la présente Commande. L'expression "Autorisations Nécessaires" signifie toute autorisation ou tout agrément nécessaire pour donner à IBM et à ses sous-traitants le droit ou une licence les autorisant à accéder au matériel, logiciel, micrologiciel et autres produits utilisés par le CLIENT, et à utiliser et/ou modifier ces éléments (y compris à créer des œuvres dérivées), sans violation des droits de propriété ou de licence (y compris les droits de propriété industrielle et les droits d'auteur) des fournisseurs ou des propriétaires desdits produits. Le CLIENT s'engage à défendre, protéger et indemniser IBM, ses filiales et sous-traitants contre toute réclamation, perte, responsabilité, tous dommages et coûts (y compris les frais et dépens d'un montant raisonnable) résultant de ou liés à des réclamations (y compris la violation de brevets et de droits d'auteur) formulées à l'encontre d'IBM, prétendus résulter du manquement du CLIENT à fournir à IBM les Autorisations Nécessaires. IBM sera libérée de l'exécution de toutes les obligations qui pourraient être affectées par le manquement du CLIENT à fournir rapidement à IBM les Autorisations Nécessaires.

### **3. Garantie**

Les dispositions applicables aux Services inclus dans cette proposition et dans les Descriptifs des Services sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante :

<http://www-306.ibm.com/software/data/services/ecmpackages.html>

Le Client peut obtenir une traduction en français de ces dispositions s'il en fait la demande par écrit à son correspondant IBM.

En signant la présente proposition, le Client reconnaît et accepte que 1) les dispositions qui régissent les Services fournis par IBM, telles qu'exprimées en anglais, sont valables et s'appliquent et 2) qu'il a lu et compris toutes les dispositions référencées dans le présent document et qu'il les accepte dans leur intégralité.

### **4. Limitation de responsabilité**

Sauf disposition d'ordre public, pour tous dommages et pertes pouvant apparaître comme une conséquence de l'exécution de ses obligations (qu'elle soit incluse ou non dans ce Contrat, IBM ne sera responsable qu'à concurrence des seuls dommages et pertes réels et prouvés qui sont la conséquence immédiate et directe d'un manquement à ses obligations ou d'une exécution fautive de celles-ci, dans la limite du montant maximum égal au prix facturé du Produit ou du Service (les douze derniers mois en cas de redevances périodiques) à l'origine de la réclamation .

Cette limite ne s'applique pas aux dommages corporels (incluant le décès) et aux dommages aux biens matériels, mobiliers et immobiliers, pour lesquels IBM est légalement responsable.

LA RESPONSABILITE D'IBM OU DE SES DEVELOPPEURS DE LOGICIELS NE POURRA ETRE ENGAGEE EN CAS 1) de perte ou de détérioration de données ; 2) de dommages indirects, même s'il était possible de les prévoir ou qu'IBM ait eu connaissance de leur possible survenance ; 3) de perte de bénéfices, même si celle-ci est la conséquence immédiate de l'événement à l'origine des dommages ; et 4) de perte d'activité commerciale, de revenu, de clientèle (y compris l'atteinte à la réputation et à l'image de marque) ou d'économies escomptées.

Cette limitation de responsabilité s'applique également aux sous-traitants et fournisseurs d'IBM et constitue le maximum pour lequel IBM, ses sous-traitants et ses fournisseurs sont collectivement responsables.

#### **5. Propriété intellectuelle**

Tous les éléments fournis ou livrés au titre de la présente Commande sont des Eléments de Type II (les "Eléments de Type II"). Les Eléments de Type II sont des éléments dont IBM détient exclusivement tous les droits, la propriété et les intérêts correspondants (y compris la propriété des droits d'auteur). IBM concède par la présente au Client une licence d'utilisation non exclusive, à usage strictement interne, qui autorise le Client à utiliser, exécuter, reproduire, réaliser et afficher les Eléments de Type II. Aucune disposition de la présente Commande ne pourra imposer aucune restriction à IBM dans l'utilisation des techniques et compétences générales, en matière d'exploitation informatique, de conception de systèmes et de programmation, qui seront acquises dans le cadre de l'exécution des Services faisant l'objet de la présente Commande.

#### **6. Informations Confidentielles**

Les "Informations Confidentielles" comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : secrets industriels, découvertes, concepts, savoir-faire, logiciels, méthodologies, techniques, conceptions, spécifications, dessins, données, programmes informatiques, activités et processus commerciaux, listes de clients, rapports et autres informations techniques et commerciales portant la mention "confidentiel" ou désignées comme étant confidentielles. Aucune des parties ne pourra utiliser ni divulguer aucune Information Confidentielle de l'autre partie, sauf autorisation expresse du présent document. La partie qui recevra des Informations Confidentielles de l'autre partie devra apporter tout le soin nécessaire, dans une limite raisonnable, pour protéger ces Informations Confidentielles contre toute divulgation non autorisée, et devra notamment veiller à ce que ses employés, agents et sous-traitants s'engagent par écrit à ne divulguer aucune Information Confidentielle. Dès réception de toute demande de la partie émettrice, la partie réceptrice devra restituer rapidement à la partie émettrice tous les éléments contenant toute Information Confidentielle de la partie émettrice. Les dispositions de la présente Clause ne s'appliqueront pas aux informations qui : (a) seront connues légitimement avant leur réception ; ou (b) tomberont dans le domaine public autrement que du fait de la partie réceptrice ; (c) seront générées indépendamment par la partie réceptrice, sans violation des obligations prévues par la présente Commande ; ou (d) seront transmises légitimement à la partie réceptrice par un tiers sans aucune restriction et sans violation du présent accord. Nonobstant ce qui précède, aucune disposition du présent accord ne pourra empêcher la partie réceptrice de divulguer tout ou partie des Informations Confidentielles si cette divulgation est exigée par une administration ou par une décision de justice, ou si elle est prévue par la loi ; étant entendu toutefois que dans ce cas, avant la divulgation, la partie réceptrice devra, si cela est possible : (a) informer rapidement et par écrit la partie émettrice de ladite obligation de divulgation ; et (b) coopérer pleinement avec la partie émettrice, aux frais de la partie émettrice, pour se prémunir contre les effets de la divulgation et/ou pour obtenir une mesure conservatoire.

#### **7. Conditions de paiement**

Ce projet sera réalisé au au forfait. Le forfait prévu pour l'exécution des Services définis au contrat sera celui indiqué dans la Commande. Ce prix forfaitaire comprend les éventuels frais de déplacement et de séjour et autres frais raisonnables qui seront encourus dans le cadre de l'exécution des Services, plus toute taxe éventuellement applicable. Le paiement de chaque facture sera exigible à compter de la réception et devra être effectué dans un délai de 30 jours. Les paiements seront effectués en euros. Tout montant restant dû après l'échéance donnera lieu à l'application de pénalités pour retard de paiement calculé au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 7 points de pourcentage.

#### **8. Généralités**

La présente Commande est régie par le droit français, y compris les dispositions concernant le conflit de lois.

La présente Commande intégrant par référence la Description du Service constitue l'intégralité de l'accord entre les parties concernant l'objet de la Commande. Elle expose toutes les obligations des parties concernant leur objet, annule et remplace toutes les propositions antérieures ou simultanées, écrites ou orales, et toutes les ententes s'y rapportant, lesquelles sont toutes expressément exclues. Elle prévaut sur toute disposition contraire de toute commande émise par le CLIENT et ne pourra être modifiée que par un accord écrit signé par les deux parties. Toute commande émise n'aura qu'une valeur administrative et toute condition supplémentaire ou toute condition contraire à celles de la présente Commande sera sans effet.

La présente Commande pourra être établie en un ou plusieurs exemplaires (y compris par télécopie), et tous les exemplaires ne formeront qu'un seul et même accord. Cette commande entrera en vigueur dès que l'un ou l'autre desdits exemplaires aura été signé par chacune des parties et aura été remis aux autres parties.

Lu et approuvé:

Par \_\_\_\_\_  
Signature de la personne habilitée

Nom (en lettres imprimées ou dactylographiées):  
Date:

Adresse du Client :

Lu et approuvé:

**Compagnie IBM France**

Par \_\_\_\_\_  
Signature de la personne habilitée

Nom (en lettres imprimées ou dactylographiées) :  
Date:

Adresse IBM:

*Après avoir apposé votre signature, merci de renvoyer une copie de ce document à l'adresse IBM susmentionnée.*